

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2017 DANS LE 1^{er} DEGRÉ

✓ Bilan de la rentrée 2016 (ULIS incluses):

	Effectifs constatés RS 2016	Prévus 2016	Effectifs prévus 2016 / Constatés 2016	P/E constaté RS 2016
<i>Orne</i>	20 547	20 577	-30	5,95
Manche	36 376	36 373	3	5,65
Calvados	57 441	57 427	14	5,43
Académie	114 364	114 377	-13	5,59

Pour mémoire, le P/E national en 2016 est de 5,32.

✓ Préparation de la rentrée 2017 (ULIS incluses):

A la rentrée 2017, les effectifs du 1^{er} degré vont diminuer de 1 803 élèves soit 1.58 % des effectifs du 1^{er} degré de l'académie.

	Effectifs constatés rentrée 2016	Effectifs prévus rentrée 2017	Variation attendue
<i>Orne</i>	20 547	20 045	-502
Manche	36 376	35 908	-468
Calvados	57 441	56 608	-833
Académie	114 364	112 561	-1 803

	P/E prévu à la rentrée 2017
<i>Orne</i>	6,09
Manche	5,74
Calvados	5,49
Académie	5,68

✓ Mesures présentées pour la rentrée 2017 (détail en annexe) :

Mesures diverses :

Les mesures liées aux décharges de direction sont des mesures techniques liées à la variation de la structure des écoles, augmentation ou diminution du nombre de classes. À l'issue de ces mesures, le total des fermetures est de 1.00 ETP pour 0.50 ouverture, soit un solde de 0.50 poste rendu disponible.

Afin d'améliorer l'aide aux élèves en difficulté scolaire, le dispositif RASED est renforcé par la création d'un poste de maître G.

La mise en application de la circulaire du 18 octobre 2016 relative à la mission des formateurs des 1^{er} et 2^e degrés modifie la quotité d'allègement de service. La quotité de décharge passe de 0.25 à 0.33 ETP. Le département compte 17 postes de maîtres formateurs, par conséquent, cette modification représente 1.36 ETP sur l'ensemble du département.

Les dispositifs pour l'accueil des élèves de moins de 3 ans mis en place à la rentrée 2013 et 2014, implantés comme des « colorations » de postes seront requalifiés à la rentrée 2017 en « poste pour l'accueil des élèves de moins de 3 ans ».

Cette requalification concerne les 7 dispositifs suivants :

- ✓ *ALENÇON Jean-de-la-Fontaine (rentrée 2014)*
- ✓ *ALENÇON Jules Verne (rentrée 2014)*
- ✓ *ALENÇON Molière (rentrée 2013)*
- ✓ *FLERS Les Vallées (rentrée 2014)*
- ✓ *FLERS Morin / La Fontaine (rentrée 2013)*
- ✓ *SÉES Louis Forton (rentrée 2013)*
- ✓ *VIMOUTIERS G. Flaubert / J. de la Varende (rentrée 2014)*

Modification de structure scolaire :

L'école primaire d'Urou et Crennes est intégrée au Regroupement Pédagogique Intercommunal de Exmes / Silly en Gouffern / Le Bourg St Léonard.